

Municipalité de Saint-Imier  
**Urbanisme et mobilité**  
Rue Agassiz 4  
2610 Saint-Imier

032 942 44 35  
nvilleumier@saint-imier.ch

## Conférence de presse

### NOUVELLE DESSERTE EN TRANSPORTS PUBLICS À SAINT-IMIER

#### INTERVENTION DE M. MARCEL GILOMEN, CHEF DU DPT URBANISME ET MOBILITÉ

Les autorités de Saint-Imier se félicitent d'accueillir aujourd'hui les représentants de la presse locale et régionale dans ce véhicule aimablement mis à disposition par les Chemins de fer du Jura (CJ) pour tenir cette conférence de presse. Nous vous souhaitons, au nom de Conseil municipal, une **cordiale bienvenue**.

Nous sommes aujourd'hui, **symboliquement** et **physiquement**, au point de départ d'une nouvelle ère pour les transports publics à Saint-Imier.

**Symboliquement** tout d'abord, car nous parlons aujourd'hui de la mise en service de la première ligne de transports publics de la localité digne de ce nom avec un horaire régulier et une certaine consistance.

Cette mise en service marque le point final d'un processus dont les premières discussions remontent à plus de 30 ans, mais qui n'a réellement pris son essor qu'il y a deux ans sous l'impulsion de M. John Buchs.

La mise en place d'une ligne de bus répond véritablement à une demande de nos concitoyens et des entreprises implantées à Saint-Imier ; pour élaborer le produit qui sera proposé dès le 10 décembre 2018, nous avons mené des consultations à large échelle, afin de cerner au mieux le public-cible auquel s'adresse la prestation et ses attentes.

Des discussions et des négociations ont ensuite eu lieu entre les différents acteurs impliqués, à savoir la Municipalité, les CJ, l'Office cantonal des transports publics et la Conférence régionale des transports CRT1, pour convenir d'une part de la pertinence de proposer une ligne de transports publics à Saint-Imier et, d'autre part, de concocter un horaire attrayant.

Ainsi, il est proposé, à partir de 2019 et pour trois ans, une phase test pendant laquelle la cadence des transports publics à Saint-Imier sera grandement améliorée pour répondre à l'intérêt marqué de la population, des établissements de formation, des pendulaires et des entreprises sises à Saint-Imier.

Le projet optimise au maximum les possibilités d'économies d'échelle en tirant profit du matériel roulant et du personnel actuel sur d'autres lignes, tout en ménageant les capacités financières des collectivités qui seront amenées à le financer.

L'idée principale du projet consiste à mettre à profit les modifications apportées par les CJ sur la ligne Tramelan-Saint-Imier (ligne 22.131) et d'optimiser le fonctionnement du matériel roulant et du personnel en attente à Saint-Imier pour développer la desserte locale existante (ligne 22.123).

Les coûts estimés de l'opération pour la Municipalité se montent à CHF 60'000.- en 2019 et à CHF 75'000.- pour les deux années suivantes.

	2019	2020	2021
<i>Coût total (lu – ve)</i>	76'500.--	93'500.--	93'500.--
<i>Canton (1/3)</i>	25'500.--	31'500.--	31'500.--
<i>Municipalité (1/3)</i>	<b>25'500.--</b>	<b>31'000.--</b>	<b>31'000.--</b>
<i>Recettes (1/3)</i>	9'350.--	11'220.--	14'000.--
<i>Déficit</i>	<b>16'150.--</b>	<b>19'780.--</b>	<b>17'000.--</b>
<i>Coût total (sa – di)</i>	<b>3'000.--</b>	<b>3'000.--</b>	<b>3'000.--</b>
<i>Divers et imprévus (15%)</i>	<b>11'925.--</b>	<b>14'475.--</b>	<b>14'475.--</b>
<i>COÛT MUNICIPALITE HT</i>	<b>56'575.--</b>	<b>68'255.--</b>	<b>65'475.--</b>
<i>COÛT MUNICIPALITE TTC</i>	<b>60'931.--</b>	<b>73'511.--</b>	<b>70'517.--</b>

L'augmentation de l'offre à Saint-Imier préfigure enfin le nouveau visage que pourrait revêtir les transports publics à Saint-imier d'ici une quinzaine d'année, lorsque les Chambres fédérales auront donné le feu vert à la réalisation de la halte CFF de La Clef.

Une nouvelle interface de transports publics dans le pôle économique d'importance cantonale de La Clef pourrait voir le jour qui contribuerait au transfert modal et à une mobilité plus durable.

Mais avant cela, un bilan de l'opération sera fait au terme des trois ans de la phase d'essai et déterminera la pérennisation ou l'abandon de la ligne faite à une trop faible fréquentation. Nous ne pouvons qu'encourager les Imérien(ne)s, les étudiant(e)s et les pendulaires à se déplacer autant que possible en bus à Saint-Imier et contribuer ainsi à assurer le maintien de ligne au-delà de la période d'essai.

Saint-Imier, (MG), 04.12.18